

Le chapitre III porte sur la saisie de l'information. La saisie à l'aide du clavier, mais aussi la saisie à l'aide de la tablette graphique, de la « souris » ou tout simplement en pointant une zone sur l'écran, la reconnaissance des caractères déjà imprimés, la saisie des images, la lecture des codes à barres ou des caractères magnétiques ainsi que la reconnaissance de la parole et même le problème de l'identification des personnes y sont abordés.

Le chapitre IV traite de la circulation de l'information. Les supports de circulation que sont les divers types de câbles ou d'ondes sont passés en revue, les divers types de réseau également. Enfin, on y aborde la question de la sécurité de l'information par diverses techniques de contrôle de l'accès et même par des techniques de chiffrement.

Le chapitre V est réservé à la gestion de l'information : le classement, la production de textes (et c'est ici que l'on parle de traitement de texte), des communications de textes (courrier électronique en particulier) et des outils d'aide à la décision que sont l'agenda électronique, les logiciels de calcul ou de gestion de base de données.

Le chapitre VI traite de la mise en œuvre des techniques et des précautions à prendre pour que les systèmes soient bien adaptés à ce qui doit toujours rester l'élément principal du système, l'utilisateur.

Enfin, le chapitre VII indique très rapidement les avantages et inconvénients des diverses configurations de systèmes (autonomes, à logique partagée ou à ressources partagées).

Nous avons particulièrement apprécié ce livre pour deux raisons. Tout d'abord pour sa logique de présentation, qui permet de ne rien oublier d'essentiel et de bien mettre en valeur toutes les conditions requises d'un véritable système bureautique *intégré* c'est à dire où l'information peut être traitée, quelle que soit sa forme, (parole, image, graphique, texte, données). Ensuite pour la pertinence des informations techniques qui permettent facilement de voir pourquoi telle technologie a déjà pratiquement atteint ses limites alors que telle autre devrait pouvoir encore se développer.

Prenons l'exemple des supports à la circulation de l'information. On peut faire appel à divers types de câbles (télégraphique, téléphonique, coaxial) ou encore à la fibre optique. On peut recourir aussi à des ondes radio de diverses fréquences et même aux ondes lumineuses.

Un simple examen des limites inhérentes aux phénomènes physiques utilisés permet de mieux comprendre les différences énormes de débit que l'on peut atteindre selon le support utilisé. Comme support à l'information, le télex utilise la variation d'une intensité de courant dans un câble télégraphique. Les débits sont alors de 50 à 300 bits par seconde, soit de 60 secondes par page de caractères codés ou de 30 minutes par page d'image digitalisée. Dans un câble téléphonique on utilise

plutôt la variation d'une tension électrique. Cela permet des débits de l'ordre de 4 800 bits par seconde et permet donc de transmettre à raison de 5 secondes par page de caractères codés ou de 2 minutes par page digitalisée.

Le câble coaxial, parce qu'il permet de travailler à une fréquence plus élevée, autorise des débits de 50 000 000 de bits par seconde, soit de 2 500 pages de caractères codés par seconde ou de 100 pages d'image digitalisée par seconde. Quant à la fibre optique, avec laquelle on atteint facilement 200 000 000 de bits par seconde, on obtient l'équivalent de 10 000 pages de caractères codés par seconde ou de 400 pages d'image digitalisée par seconde.

Lorsqu'il est question de relier des équipements en réseau, on comprend mieux pourquoi il faut oublier le câblage ordinaire si les débits doivent être importants.

Dans un autre domaine, celui du stockage de l'information, cet ouvrage met en évidence les différences énormes de capacité qui existent selon la technologie utilisée; selon que l'on utilise la disquette magnétique (360 000 caractères soit environ 190 pages de caractères codés), le disque dur magnétique (jusqu'à 50 000 000 de caractères soit 22 000 pages de caractères codés ou 800 pages d'image digitalisée) ou le disque optique numérique dont la capacité est de 1 000 000 000 de caractères, soit de 4400 000 pages de caractères ou 16 000 pages d'image digitalisée. Avec de telles capacités de stockage (de l'ordre de 1000 livres d'environ 250 pages chacun par disque), la technologie du disque optique aura des répercussions sur la façon de gérer l'information dans un proche avenir, surtout quand on sait que les coûts de cette technologie sont au total plus faibles que les coûts des techniques traditionnelles.

Philippe Rouyère
Secrétariat général
Cégep de Maisonneuve
Montréal

Raiffaud, Joël. *La gestion documentaire*. Québec, J. Raiffaud et Associés, 1983. 176p.

Le gouvernement québécois a reconnu par la *Loi sur les archives* en 1983 l'importance d'une politique de traitement pour les documents des organismes publics. Ce livre publié dans le contexte de la mise sur pied d'une infrastructure en gestion documentaire arrive à point pour les organismes désireux d'implanter un système de gestion de leurs documents.